

Guide Prescrire et Application Prescrire interconnectés



Le *Guide Prescrire* est un outil d'aide à la décision thérapeutique pour les soins de premier recours. Il est disponible sous la forme d'une application pour ordinateurs (Windows® et Mac Os X®) et pour mobiles (Android® et iOS®). L'abonnement à *Prescrire* avec l'*Application Prescrire* donne accès au *Guide Prescrire*, qui, au travers de plus d'une centaine de situations pratiques fréquentes, permet : de vérifier les signes d'alerte ; de reconnaître la situation ; de repérer les facteurs de survenue, y compris médicamenteux ; de connaître son évolution naturelle ; de retenir les premiers choix adaptés ; d'écarter les options plus dangereuses qu'utiles ; de prendre en compte les situations particulières, telles qu'une éventuelle grossesse.



Du Guide Prescrire vers l'Application Prescrire. Quand l'*Application Prescrire* et le *Guide Prescrire* sont installés et lancés sur le même appareil, un lien est établi entre les deux applications. À partir du *Guide Prescrire*, vous pouvez accéder directement aux textes-sources dans l'*Application*, aux *Fiches Infos-Patients* en lien avec la situation pratique, aux effets indésirables et interactions médicamenteuses liés aux médicaments abordés dans le *Guide*. Un clic sur une référence Prescrire du *Guide* ouvre l'*Application* sur le texte demandé.

Tous les traitements | Toutes les cotations (7)

Axes de traitements

Après la phase aiguë d'un accident vasculaire cérébral (AVC), le choix du traitement pour réduire le risque de récurrence est fonction de la présence éventuelle d'une cardiopathie emboligène et de la présence éventuelle d'un rétrécissement carotidien.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Prescrire Rédaction "Prendre en charge les accidents vasculaires cérébraux, quatrième partie ; prévention après accident vasculaire cérébral ischémique - antithrombotique d'abord" *Prescrire* 2005 ; 25 (262) : 436-442. [VOIR L'ARTICLE](#)

Quatrième partie PRÉVENTION APRÈS ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL ISCHÉMIQUE Antithrombotique d'abord

Présentation

Après l'AVC ischémique, il est recommandé de commencer un traitement antithrombotique dès que possible, en fonction de la présence éventuelle d'une cardiopathie emboligène et de la présence éventuelle d'un rétrécissement carotidien.

Après l'AVC ischémique, il est recommandé de commencer un traitement antithrombotique dès que possible, en fonction de la présence éventuelle d'une cardiopathie emboligène et de la présence éventuelle d'un rétrécissement carotidien.



De l'Application Prescrire vers le Guide Prescrire. Il est possible d'ouvrir ou de retourner au *Guide* à partir de l'interface l'*Application*, à condition d'avoir accepté que l'*Application Prescrire* se mette à jour. "Cliquer" sur l'icône verte en haut à droite de l'écran d'accueil, à droite de la cloche fait basculer sur le *Guide*. Un accès est aussi présent dans le menu Accueil de l'*Application*. Si le *Guide Prescrire* n'est pas installé sur votre appareil, ces liens conduisent sur les espaces qui proposent l'installation (site Prescrire, Apple Store ou Google Store).